



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU 20 juin 2011

Objet : Election du Président et du bureau

L'an deux mille onze, le vingt juin à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le dix juin, se réunit en session ordinaire, salle des Trois Lacs, à l'Hôtel de Région à Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BERNARDIE, jusqu'à l'élection du Président qui reprend alors la présidence de la réunion.

En exercice : 15

Présents : 8

Sont présents :

| | |
|----------------------------|--|
| Mr Alain LAGARDE | Conseiller Régional du Limousin |
| Mr Vincent TURPINAT | Conseiller Régional du Limousin |
| Mme Ghilaine JEANNOT PAGES | Vice Présidente du Conseil Régional du Limousin |
| Mr Pierre LEFORT | Conseiller Général de la Haute Vienne |
| Mr Didier BARDET | Vice Président du Conseil Général de la Creuse |
| Mme Monique BOULESTIN | Maire Adjointe de la Ville de Limoges |
| Mr Jean-Pierre BERNARDIE | Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Brive |
| Mr Eric CORREIA | Vice-Président Communauté de communes de Guéret St-Vaury |

Sont excusés :

| | |
|--|---|
| Mr Bernard BROUILLE (et son suppléant) | Vice Président du Conseil Général Haute Vienne |
| Mr Philippe BAYOL (et son suppléant) | Vice-Président du Conseil Général de la Creuse |
| Mr Arnaud BOULESTEIX (et sa suppléante) | Conseiller municipal de la Ville de Limoges |
| Mme Patricia BROUSSOLLE (et sa suppléante) | Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Brive |
| Mr Jacques DESCARGUES (et son suppléant) | Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze |
| Mr Bernard COMBES (et son suppléant) | Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze |
| Mr Alain BRETTE (et son suppléant) | Vice Président de la Communauté de communes de Tulle |

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

Conformément aux articles 8-1 et 9-1 des statuts en vigueur, le mandat du Président, tout comme celui du bureau, est d'une durée de trois ans reconductible. Leur mandat est arrivé à terme le 5 mai dernier. Il convient donc de procéder à de nouvelles élections.

Pour rappel, le bureau de Dorsal est composé du Président, de six Vice Présidents et d'un secrétaire.

Alain Lagarde est l'unique candidat pour le poste de Président.

Après élection à bulletin secret et dépouillement du 1^{er} tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 8

Nombre de suffrages exprimés : 8

Bulletins blancs ou nuls : 1

Majorité absolue : 5

Alain LAGARDE obtient 7 voix

Monsieur Alain LAGARDE est élu Président à la majorité absolue dès le premier tour de scrutin.

Alain Lagarde reprend la présidence et soumet au vote la candidature de **Monique BOULESTIN** pour le poste de 1^{ère} Vice Présidente.

Après élection à bulletin secret et dépouillement du 1^{er} tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 8

Nombre de suffrages exprimés : 8

Bulletins blancs ou nuls : 1

Majorité absolue : 5

Monique BOULESTIN obtient 7 voix

Madame Monique BOULESTIN est élue Vice Présidente à la majorité absolue dès le premier tour de scrutin.



Alain Lagarde soumet au vote la candidature de **Bernard BROUILLE** pour le poste de 2^{ème} Vice Président.

Après élection à bulletin secret et dépouillement du 1^{er} tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 8

Nombre de suffrages exprimés : 8

Bulletins blancs ou nuls : 1

Majorité absolue : 5

Bernard BROUILLE obtient 7 voix

Monsieur Bernard BROUILLE est élu Vice Président à la majorité absolue dès le premier tour de scrutin.

Alain Lagarde soumet au vote la candidature de **Jacques DESCARGUES** pour le poste de 3^{ème} Vice Président.

Après élection à bulletin secret et dépouillement du 1^{er} tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 8

Nombre de suffrages exprimés : 8

Bulletins blancs ou nuls : 1

Majorité absolue : 5

Jacques DESCARGUES obtient 7 voix

Monsieur Jacques DESCARGUES est élu Vice Président à la majorité absolue dès le premier tour de scrutin.

Alain Lagarde soumet au vote la candidature de **Philippe BAYOL** pour le poste de 4^{ème} Vice Président.

Après élection à bulletin secret et dépouillement du 1^{er} tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 8

Nombre de suffrages exprimés : 8

Bulletins blancs ou nuls : 1

Majorité absolue : 5

Philippe BAYOL obtient 7 voix

Monsieur Philippe BAYOL est élu Vice Président à la majorité absolue dès le premier tour de scrutin.

Alain Lagarde soumet au vote la candidature de **Eric CORREIA** pour le poste de 5^{ème} Vice Président.

Après élection à bulletin secret et dépouillement du 1^{er} tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 8

Nombre de suffrages exprimés : 8

Bulletins blancs ou nuls : 1

Majorité absolue : 5

Eric CORREIA obtient 7 voix

Monsieur Eric CORREIA est élu Vice Président à la majorité absolue dès le premier tour de scrutin.

Alain Lagarde soumet au vote la candidature de **Jean-Pierre BERNARDIE** pour le poste de 6^{ème} Vice Président.

Après élection à bulletin secret et dépouillement du 1^{er} tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 8

Nombre de suffrages exprimés : 8

Bulletins blancs ou nuls : 1

Majorité absolue : 5

Jean-Pierre BERNARDIE obtient 7 voix

Monsieur Jean-Pierre BERNARDIE est élu Vice Président à la majorité absolue dès le premier tour de scrutin.



Alain Lagarde soumet au vote la candidature de **Alain BRETTE** pour le poste de secrétaire.

Après élection à bulletin secret et dépouillement du 1^{er} tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 8

Nombre de suffrages exprimés : 8

Bulletins blancs ou nuls : 1

Majorité absolue : 5

Alain BRETTE obtient 7 voix

Monsieur Alain BRETTE est élu secrétaire à la majorité absolue dès le premier tour de scrutin.

Les membres du bureau sont donc les suivants :

- **Alain LAGARDE, Président**
- **Monique BOULESTIN, 1^{ère} Vice-présidente**
- **Bernard BROUILLE, 2^{ème} Vice-président**
- **Jacques DESCARGUES, 3^{ème} Vice-président**
- **Philippe BAYOL, 4^{ème} Vice-président**
- **Eric CORREIA, 5^{ème} Vice-président**
- **Jean-Pierre BERNARDIE, 6^{ème} Vice-président**
- **Alain BRETTE, Secrétaire**

Fait à Limoges, le 20 juin 2011



**Le Président de DORSAL,
Alain LAGARDE**